

Marcourt rassure l'Exécutif des musulmans

■ L'instance craignait que son avis ne soit pas pris en compte par le futur institut sur l'islam.

En avril, l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB) avait décidé de bloquer la création d'un institut de promotion des formations sur l'islam, voulu par le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS). L'objectif de la mise sur pied d'un tel institut est de lutter contre le fondamentalisme et d'aboutir à l'émergence d'un islam de Belgique.

L'exécutif avait préféré bloquer temporairement la création de cet institut à laquelle il participe activement en attendant des éclaircissements de la part du ministre Marcourt. En effet, l'EMB redoutait une prise de décision qui se fasse à la majorité alors qu'il ne dispose que de trois sièges sur les dix. L'organe représentatif des musulmans de Belgique souhaitait également que le directeur ou la directrice choisi soit de confession musulmane.

Enterrement la hache de guerre et avancer

Le ministre Marcourt a, mardi, lors d'une réponse donnée à plusieurs députés, tenté de rassurer l'Exécutif sur sa future position au sein de l'institut.

Il a en effet affirmé qu'un règlement d'ordre intérieur pourrait être établi

afin "qu'aucune décision importante ne puisse être prise contre une des composantes du comité de direction" et que le consensus en matière décisionnelle soit privilégié dans ces cas.

Quant à la désignation du futur directeur/trice, le ministre Marcourt précise qu'"il est inutile de vous rappeler que nous nous devons de respecter les lois anti-discrimination. Il est donc impossible de mettre quelque condition quant à la confession ou au sexe du (de la) futur(e) directeur/directrice de l'institut. Le comité de direction, dont l'Exécutif fera partie, définira le profil du (de la) futur(e) directeur/directrice et du reste de l'équipe en se basant uniquement sur la compétence des personnes et s'assurera, par exemple, que la langue arabe soit maîtrisée au sein de l'équipe".

Le ministre tente de remettre la machine en marche et a déjà rencontré l'exécutif "afin de lui apporter les clarifications demandées et la garantie que le culte islamique sera un interlocuteur plein et entier au sein de l'institut, dans le respect de la séparation de l'Etat et des religions".

Le ministre a conclu en demandant à l'Exécutif de communiquer rapidement les noms de ses représentants pour permettre l'installation de l'institut. "Il est maintenant temps de passer à la phase de concrétisation."

L.V.